Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 504

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262726

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en train d'établir un service d'enquêtes et un fichier d'identité pour les réfugiés en Suisse, et prépare une représentation par groupements pour l'Exposition nationale de 1939. Il a aussi organisé déjà trois cours internationaux annuels de va-

L'Association vaudoise est désormais affiliée au Comité suisse. Sa première séance cantonale, réu-nissant 55 membres et amis, a eu lieu en février 1936 et a été un grand succès : réception à Belle-Roche par M^{II}e Demiéville et conférence du major de police Brunner, à la suite desquelles l'état des membres marque une hausse. Le 27 mai, M^{lle} Warnery invita le groupe à

Morges, et en octobre, la session d'automne fut ouverte par une conférence publique et gratuite de M^{II}e Blanche Richard, juge assesseur au Tribunal de l'enfance à Genève, sous ce titre: *Les expériences d'un juge d'enjants*. Le lendemain, les rapporteurs au Congrès de Londres, M^{les} de Morsier et Challand, et MM. Veillard et Burnier rendirent compte de ces intéressantes assises internationales, après un culte à la cathédrale, présidé par M. le pasteur Lavanchy.

présidé par M. le pasteur Lavanchy.
Le groupement vaudois des T. S. sert à coordonner le travail social dans ce canton. Par lui, les organes les plus divers sont reliés entre eux. Citons-en quelques-uns: infirmières-visiteuses, assistantes de paroisse, femmes de pasteurs et sœurs catholiques, œuvres d'assistance et de propagande, salutistes, unionistes, féministes, péda-roques. Moven d'échaque et d'interpénération. paganet, santactor, un groupe de d'interpénétration, ce groupement fait appel à tous pour une action solidaire dans le travail social du pays. Il compte actuellement 110 membres.

actuellement 110 membres.

Mle J.-M. de Morsier (Genève), dont l'aide et les conseils sont des plus précieux, a été nommés membre d'honneur. Le Comité se compose de Mle Fernande Chapelon, infirmière cantonale de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, de Mle Renée Demiéville, directrice du Service social de Lausanne, Mles Charlotte Rindlisbacher, assistante de police, Marie-Louise Cornaz, assistante de justice et police, et May Bouet, qui a signé le rapport dont nous avons extrait les données ci-dessus. données ci-dessus.

Le groupement vaudois compte aussi des membres correspondants dans quinze à vingt localités du canton. Il est ouvert à toute personne s'intéressant de facon active au travail social.

M.-L. P.

Pour que le "Mouvement Féministe,, vive... IVe liste

Mme R. Ch. (Montreux) Fr.	2
Mme G. W. (Bellevue, Genève) »	5.—
Mme AD. (La Chaux-de-Fonds) »	2.—
Mme RCh. (Neuchâtel) »	5.—
Mlle C. V. (Genève) »	2-
Mme SchE. (Zurich) » 2	0.—
Mme Ch. W. (Genève) »	5.—
Mme P. (Montreux) »	1.—
Mme Bz. (Moudon) »	3.—
Mlle F. K. (Genève) »	5.;─
Mme le Dr. Sch. (La Chaux-de-Fonds). »	5.—
Mme BR. (Genève) »	5.—
Mlle H. F. (Morges) »	2.;—
Total de la IVe liste: Fr. 6	
Listes précédentes: Fr. 87	3.05
Total au 28 juin: Fr. 93	5.65

Merci encore de tout cœur à ces treize nouvelles donatrices, dont l'effort amène notre sous-cription si près du millier de francs, que nous mmençons à nourrir l'ambition d'atteindre commençons à nourrir camouton à autenure ce chiffre... si l'on veut bien encore nous y aider? Car nous ne pouvons que répéter combien nous est précieux, à côté de l'aide matérielle, l'encouragement moral concrétisé par ces dons, et qui constitue un tel stimulant à poursuivre notre tâche!.



Les Expositions

Exposition annuelle de l'Ecole professionnelle et ménagère (Genève).

Grande effervescence parmi toute cette jeunesse, de chaque fin d'année scolaire, où les travaux qui ont demandé tant d'heures accumulées, tant de soins et de patience sont là, bien en vue, d'étage en étage. Et les maitresses, sur la brèche, vous accueillent aimablement, vous pilotent, vous pracaignant. vous accuer renseignent.

renseignent...
C'est qu'on risquerait de s'v perdre quelque peu entre les ateliers d'apprentissage et les clas-ses ménagères, — entre futures professionnelles et non professionnelles, mais tout est intéressant, même chez les débutantes. Quant à la classe su-périeure ou 3me année et classe de perfectionne ment, quelle adresse déjà, quel goût et quel fini!



Trente ans d'activité.

De sa riche moisson de souvenirs, récoltés du-ant vingt-cinq ans de l'activité suffragiste la plus dévouée, la plus intéressée et la plus amicale, M. le Dr Muret, dans la causerie qu'il a présentée, le 19 juin, à l'Assemblée de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, a lié trois gerbes. Il discerne, dans notre histoire, trois périodes, correspondant à peu près à nos trois présidentes: 1907-1917, décennie héroïque, nourrie de grands espoirs, sous la présidence de M¤c Girardet-Vielle; 1917-1927, c'est la brillante pé-riode de l'après-guerre, où l'« Idée marche », sous la direction attentive de M¤c Lucy Dutoit; avec Mie A. Quinche, notre présidente actuelle, 1927-1937, ce sont, après l'élan donné par la pétition fédérale de 1929, les difficultés actuelles, la période où le souci du pain quotidien, les tendan-ces politiques détournent l'attention du but auquel nous visons.

Le règne de Mme Girardet voit la fondation du Bureau féministe de renseignements pour la recherche des réfugiés, l'entrée en vigueur du Code civil de 1912, apportant au statut de la femme, de la femme mariée surtout, de notâbles améliorations; c'est le temps où l'on engage de courtoises polémiques dans les journaux, où l'on voit naître une ligue antisuffragiste dont l'activité principale sera de naître, de mourir, de renaître et de remourir, après avoir repoussé avec îndignation toute discussion. C'est le dépôt, sur le bureau du Grand Conseil, de la motion de M. Anton Suter, député, demandant le suffrage féminin pour les habitantes du canton de Vaud, la seule motion de ce genre qui ait été déposée

Robes, ensembles, lingerie, broderie la plus savante ou la plus pittoresque: il y a de tout, sans oublier les dessins qui ornent les vestibules et la pătisserie sortie des fours de l'Ecole.

A voir ce que vous savez faire, jeunes filles, conturières ou ménagères futures, on augure bien de votre avenir.

Au Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

(Genève).

(Genève).

Si l'on éprouve parfois une impression de lassitude après avoir fait le tour d'une exposition de grande envergure, où trop d'objets ont retenu vrai plaisir que de pouvoir apprécier à loisir les travaux des élèves du « Foyer » diment mis en valeur dans les deux pièces de cette maison.

On revient plusieurs fois devant cette vaporeuse toilette du soir en organdi d'un rose exquis, devant ces robes de tous genres et de tous les tissus à la mode du jour, élégantes ici, ou simples robes de plage ailleurs, et les cloqués sont à l'honneur! et quelle ravissante blouse en dentelle blanche! Mais il convient de n'oublier point la lingerie, depuis les pièces moins ouvragées jusqu'aux sœurs jumelles des robes habilés et qui, néanmoins ne sont pas des robes. Tout cela est de bon goût et très raffiné.

Et le buffet, où la variété rivalise avec la qualité, qu'en dire? si ce n'est qu'on aimerait bien se sonstraire un bon nombre d'années et s'insequi forme des amateurs ou des spécialistes capables de faire toutes ces bonnes choses si bien présentées?

présentées?

Et puis enfin, le milieu riant, l'accueil gracieux, les goûters sur la terrasse, le va et vient des jeunes filles empressées...

Alliance Nationale de

Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni au bord du lac de Zurich le 12 juin, dans l'hospitalière demeure de Mile Fierz, sous la présidence de Mile Nef, et s'est surtout occupé du programme de la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra à Bâle les 2 et 3 octobre.

La présidente a donné lecture d'une lettre très détaillée du Chef du département fédéral d'Economie publique répondant à la requête de l'Alliance au sujet du renchérissement des derivente le vecu que tout soit fait pour maintenir le pain fédéral à un prix bas, et exprimer le vecu que tout soit fait pour faciliter les commandes de combustible. Dans un autre ordre d'idées, le Comité décide encore que l'Alliance se fera représenter dans le Cartel des Sociétés pour une meilleure imposition des boissons alcooliques, et qu'elle attirera d'autre part l'attention de ses Sociétés alliées, à la suite d'un vœu emis par l'Association des instituteurs, sur l'utilité de l'instruction civique et sur la place à lui donner dans les classes supérieurs des écoles.

La Commission de la paix, qui a commencé à dresser, d'une part une liste de conférenciers, annonce que, en accord avec la Légation suisse, cinq de nos compatriotes habitant la Haye ont participé à la manifestation pacifiste des femmes hollandaises le 18 mai

M.-L. P.

M.-L. P.

dans notre canton conservateur et campagnard. La conférence était encore écoutée, et des amis fidèles parcourent les campagnes et les villes, semant la bonne parole.

Durant la période 1917-1927 se fondent de nombreux groupes dans le canton, et leur activité est réjouissante. Le rapport du Conseil d'Etat de 1920 à la motion Suter, qu'aujourd'hui l'Exécu-tif n'oserait plus signer, l'échec de la motion Suter, en dépit d'une belle défense, ne font que stimuler le zèle et l'ardeur des suffragistes'; M. Maret, l'actuel syndic de Lausanne, faisant rapport de minorité, réussit à faire admettre les prud'femmes. Et tous les quatre ans, plusieurs femmes sont nommées juges aux tribunaux de prud'hommes; il est vrai qu'on ne les y convo-que guère, à ce qu'il paraît.

Ces dix dernières années voient le succès moéconomique, financier de la Saffa, la propagande pour la pétition remise au mois de juin 1919 au Conseil fédéral, avec ses 249.237 signa-tures (dont 36.212 récoltées dans le canton de Vaud), et suivie du sommeil cataleptique de cet imposant document, dans les combles du Palais fédéral, où ne le dérangeront même pas les sin-gulières exigences de la défense aérienne passive. On constate enfin la disparition des objections bêtes, des plaisanteries ridicules, des propos mal-sonnants envers les féministes, en présence des services rendus par les femmes, de leur activité dans tous les domaines. Une collaboration s'éta-blit entre les diverses Associations féminines na-tionales et internationales, les démarches se font maintenant en commun, surtout en présence des attaques injustifiées contre le travail féminin. Tout cela représente un immense travail, dont les résultats se rencontrent quotidiennement. Il arrive même que les événements dépassent les cadres des lois, puisqu'en France, par exemple, il y a eu trois femmes ministres, et que les conseillères municipales privées se multiplient. Il arrive aussi que ces événements apportent les droits politiques à des femmes qui ne sont pas préparées à leurs

tâches. La Suissesse, elle, est prête à ses tâches futures de citoyenne et continue de se préparer.

Cours de vacances d'automne.

Il est peut-être prématuré de parler mainte-nant de vacances d'automne, alors que les vacan-ces d'été viennent tout juste de commencer! mais le temps s'envole si vite, que celles de nos lec-trices qui aiment à faire des plans à longue échéance seront heureuses de savoir dès à présent que l'A.S.S.F. organise, du 4 au 9 octobro prochain, de concert avec l'Union suisse des Ins-titutrices et l'Association des maîtresses d'enseignement professionnel et ménager, un cours de vacances destiné à préparer la femme à l'exercice de ses responsabilités de citoyenne.

Ce cours aura lieu dans la pittoresque petite ville de Rheinfelden, et les conférences prévues à son programme, données par M^{mes} et M^{Ile} Bosshard (Winterthour), Grütter (Berne), de Montet (Vevey), Quinche (Lausanne), Cr. Ragaz (Zurich), Stucki (Berne) et M. Pulver (Berne), offriront toutes aux participantes l'occasion de se renseigner de première main sur ceux des problè-mes les plus actuels qui préoccupent chacun. En outre, des exercices de discussion, de brèves causeries, leur permettront de se familiariser, théoriquement aussi bien que pratiquement, avec'la di-rection d'une Association. Des excursions aux environs de Rheinfelden, des visites aux salines, aux forces motrices, aux ruines de l'amphithéâtre romain, etc., ainsi que l'organisation d'un chœur féminin, seront autant d'occasions de détente et d'intérêt.

Ajoutons que les dates indiquées plus haut ont été choisies en tenant compte de l'Assemblée gé-nérale de l'Alliance nationale de Sociétés fémin-nes suisses à Bâle, les 2 et 3 octobre, qui rémini-toujours un grand nombre de déléguées, dont plusieurs seront sans doute heureuses de suivre pendant quelques jours les séances du Cours de

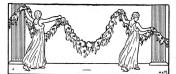
Lors de l'Assemblée féminine convoquée à Zurich par la direction de l'Exposition de 1939, l'Alliance a été représentée par Mme Mettler. Cette Assemblée a nommé un Comité consultatif de 8 membres, dans lequel Mme de Montet représentera la Suisse romande.

Le Comité s'est encore occupé de la situation de la presse féminine suisse, soit du Frauenblat et du Mouvement Féministe, et tenant compte de la situation particulièrement difficile de ce dernier, et de son importance pour les groupements féminins, une subvention de 600 francs lui a été votée!

Enfin, après avoir admis dans l'Alliance une nouvelle Société, soit le groupe social des adventistes, le Comité discute ensuite longuement la situation vis-à-vis du Conseil International des Femmes, la nouvelle Constitution de celui-ci ayant été adoptée avant le 26 septembre dernier. Toutefois, le Comité décidé de faire comme par le passé honneur à ses engagements financiers, jusqu'à ce que la situation ait pu être étudiée à nouveau.

M. Gr.

Nos plus chaleureux remerciements pour cette bonne nouvelle, et pour le précieux encourage-ment qu'elle nous apporte. (Réd.).



A travers les Sociétés

Inauguration du «Foyer pour adolescents» de Chouilly (Genève)

C'est par un temps merveilleux, qui criblait de taches de soleil les feuilles des vieux ormeaux de la terrasse, et embuait de rose l'admirable horizon des coteaux genevoix ondulant jusqu'aux Alpes, qu'a été inauguré officiellement, le 3 juillet, ce

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes civique et pontuque.

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh.

4,50 fr. suisses

12. Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

Dans la capitale on mange et on dort à bon compte au DAHEIM

Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

«Foyer pour adolescents en danger moral », institution de rééducation encore unique en son genre, et dont la création est due essentiellement à l'initative, à la persévérance et au courage d'une femme, Mile Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance de Genève. Mise à même, de par ses nouvelles fonctions, comme par toute son activité précédente en faveur de l'enfance et de la jeunesse moralement déficientes, de réaliser combien indispensable était une maison de rééducation et d'observation qui continuât pour les adolescents maintenant aux prises avec la vie l'œuvre commencée auprès d'eux quand ils dépendent encore de l'école, et réalisant aussi la valeur de santé morale et physique du travail agricole, Mile Richard, entrainant avec elle une pléiade de collaborateurs dévoués, et un jeune directeur qui conçoit sa tâche comme un apostolar, n'eut de trève ni de repos jusqu'à ce qu'elle ent pu mettre sur pied cette remarquable institution. Aussi les applaudissements ont-ils éclaté à juste tirte, quand M. le Conseiller d'Etat Balmer, président du Département de Justice et Police, a, dans son discours officiel d'inauguration, montre combien vieillis et controuvés par les faits sont les préjugés de ceux qui croient encore les femmes incapables de diriger et de créer des institutions d'intérêt public. Pour nous, en effet, Mile Richard fait non seulement œuvre sociale admirable, mais aussi œuvre féministe au premier che.

On entendit encore, sous sa présidence experte t aimable, nombre de détails intéressants sur les débuts de ce «Foyer) et son fonctionnement, avant ce s'éparpiller, pour visiter, qui la vieille demeure typique et pittoresque si bien aménagée pour son nouvel usage, qui les bâtiments agricoles, qui le jardin potager et son pavillon carré dominant le paysage genevois; l'on savoura un thé copieux en devisant sous les ombrages. Et ce fut une belle journée de plus à l'actif d'une belle organisation. Foyer pour adolescents en danger moral », insti-tion de rééducation encore unique en son genre

Pour la publicité dans le Mouvement, s'a-dresser à M^{me} Lépine, 2, avenue Soret, Ge-

Massage Médical et Esthétique

Mme E. DÉCOSTERD

Tél. 43.843 Pl. Longemalle, 12 PÉDICURE reçoit l'après midi VENTOUSES

Corsets Duchesse

MIIe PILEUR Confédération, 26 Téléph. 41.196 Ses corsets

Ses ceintures Ses gaines Ses soutien-gorge

(Timbre p. réponse)

Mesures et confection Prix modérés

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence "VOLUNTAS" ALUGANO (Fondée en 1896) Prop. **Mmes Volonteri.**

IMPRIMERIE RICHTER. -